

**DECLARATION DU MOUVEMENT EUROPEEN EN ITALIE
CONCERNANT L'INITIATIVE FRANCO-ALLEMANDE POUR LA RELANCE FACE A LA CRISE DU CORONAVIRUS**

Nous avons célébré le 9 mai le 70ème anniversaire de la Déclaration Schuman qui, après des décennies ou mieux des siècles de guerres fratricides, consacra la création d'une communauté de fait mais aussi de droit qui aurait initialement voyagé à la vitesse du moteur à deux cylindres franco-allemand.

Ainsi il est né le directoire entre Paris et Bonn qui, treize ans plus tard, a été consacré dans le Traité de l'Elysée en janvier 1963.

Le chemin de l'intégration européenne a été marqué souvent pendant soixante-dix ans par l'impulsion de ce moteur et, quand il n'a pas fonctionné, le chemin a été bloqué ou il a été ralenti même si nous savons que le processus s'est développé – ou il s'est arrêté d'une façon temporaire mais il n'a jamais fait marche en arrière – grâce à la contribution de quatre méthodes différentes :

- la méthode communautaire (que Jacques Delors a appelé "de l'engrenage"), qui tourne autour de la Commission européenne,
- la méthode confédérale qui tourne autour du Conseil européen,
- la méthode intergouvernementale, qui tourne autour des diplomaties nationales,
- Last but not least la méthode fédérale qui tourne autour du pouvoir exclusif monétaire de la BCE, de la primauté du droit européen (quoi qu'on dise à Karlsruhe) affirmée par la Cour de Luxembourg et de l'embryon de la démocratie européenne qui a son siège dans le Bâtiment Spinelli du Parlement européen.

Le moteur franco-allemand a donné suivant une impulsion décisive à l'action développée par ces quatre méthodes en sachant que, dans les moments de crises et donc de choix existentiels, était nécessaire un large accord parmi les acteurs nationaux et européens pour continuer le chemin.

Les experts savent bien que – tout comme les vrais moteurs à deux cylindres – le moteur franco-allemand a toujours montré une polyvalence spéciale en s'adaptant dans le temps à des rôles différents en confirmant ainsi les raisons de son évolution pendant soixante-dix ans.

La crise provoqué par le coronavirus et ses effets sur nos sociétés exigent des choix rapides qui a fait démarrer à nouveau le moteur franco-allemand afin de renforcer notre souveraineté sanitaire, créer les conditions d'une relance ambitieuse pour assurer la solidarité et la croissance dans toute l'Union, accélérer les transitions écologique et numérique, accroître la souveraineté économique et industrielle européenne avec un nouvel élan d'un marché totalement intégré et promouvoir la convergence sociale.

Voilà en synthèse les six éléments essentiels produits par la propulsion du moteur franco-allemand qui s'étaient sur sept propositions s'appuyant sur des principes innovateurs face au confus débat européen de ces dernières semaines. France et Allemagne proposent :

- d'autoriser la Commission à créer de la dette publique européenne pour un montant de 500 milliards d'EURO dans le respect du Traité afin de renforcer le budget européen NON PAS A TRAVERS DES PRETS MAIS DES DEPENSES (GRANTS) sur base de programmes conformes aux priorités européennes pour favoriser les secteurs et les régions les plus touchés (proportionnalité progressive) avec des investissements pour les transitions écologique et numérique, dans la recherche et l'innovation;
- d'enrichir progressivement le budget pluriannuel européen par le biais de ressources propres venant d'un mécanisme d'ajustement des émissions de carbone aux frontières, d'une taxation équitable de l'économie numérique ainsi que de la mise en place d'une assiette commune pour l'impôt des sociétés dans le cadre d'une fiscalité équitable dans l'UE ;
- de développer une économie et une base industrielle européennes résilientes et souveraines, en adaptant les règles des aides d'Etat à l'aune d'une politique climatique plus ambitieuse;
- de renforcer notre souveraineté sanitaire avec des marchés publics communs, la recherche et le développement des vaccins, une capacité de production autonome, une task force et des normes européenne;
- d'accélérer les discussions sur un salaire minimum adapté aux situations nationales;
- d'entamer une réflexion sur la révision du pacte de stabilité après la pandémie;
- d'ouvrir un large débat démocratique sur le projet européen, ses réformes et ses priorités au sein de la Conférence sur l'avenir de l'Europe.

L'histoire de l'intégration européenne nous a appris que le moteur franco-allemand est utile mais qu'il ne suffit pas si sa capacité de propulsion n'est pas accompagnée par une vision à long terme qui n'appartient qu'à la perspective d'une évolution de la Communauté d'un système qui génère vers un modèle fédéral puisque les solutions pour faire sortir l'UE de sa crise ne seront solides que si elles seront inscrites dans un projet destiné à durer dans le temps et que ce projet sera fondé sur le consensus des citoyennes et des citoyens européens à la condition qu'ils soient conscients de la valeur ajoutée de la souveraineté européenne et des coûts de la non-Europe.

Nous attendons maintenant la réponse fédérale du PE – qui pourrait être annoncée le 9 juillet 2020 à l'occasion du quarantième anniversaire de la création du « Club Crocodile » et se bâtir autour de la large majorité exprimée le 15 mai 2020 sur le CFP, les ressources propres et le Plan de relance – qui garantirait une réforme du système européen selon une méthode démocratique et donc efficace.

ROME, LE 19 MAI 2020